

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Objet du marché** : fourniture et pose d'un portail autoporté aux Services Techniques

**Type de procédure** : Marché passé selon la procédure adaptée (en application des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics et du guide interne des procédures de la Commune)

**Description de l'opération** :

La Ville de Bois-Guillaume lance une consultation en vue de procéder au remplacement de la barrière d'entrée des services techniques par une barrière électrique coulissante autoportée, équipé d'un contrôle d'accès, de 30 télécommandes, d'une horloge pour programmation horaire automatique et toute autre sujétion que le candidat jugerait nécessaire pour une utilisation optimum.

**Délai d'exécution** : Mise en place souhaitée pour septembre 2010.

**Visite(s)** : visite sur site, contacter M. LESUR 06.15.11.29.09

**Critères d'attribution** : Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues par le Code des Marchés Publics.

Les critères de jugement des propositions sont les suivants :

- le prix : 50 points
- la valeur technique : 50 points

**Retrait des dossiers de consultation** :

Les documents de consultation peuvent être consultés et téléchargés sur le site INTERNET de la Commune : [www.ville-bois-guillaume.fr](http://www.ville-bois-guillaume.fr), rubrique **Marchés – Travaux** – ou être obtenus sur simple demande par fax, auprès du Service de la Commande Publique, au n°02.35.12.24.90 ou par courriel : [contact@ville-bois-guillaume.fr](mailto:contact@ville-bois-guillaume.fr)

**Services auprès desquels des renseignements peuvent être obtenus** :

↳ D'ordre technique :

Téléphone : 02.35.12.30.50 / Fax : 02.35.12.30.59

↳ D'ordre administratif : Service de la Commande Publique

Téléphone : 02.35.12.24.40 / Fax : 02.35.12.24.90

**Date limite de remise des propositions** : vendredi 18 juin 2010 - 16h30

**Date d'envoi à la presse** : mercredi 26 mai 2010